

Rapport Annuel

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

DU

DISTRICT DE MONTRÉAL

ANNÉE 1892



MONTREAL

1893

CHA

Rapport Annuel

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

DU

DISTRICT DE MONTRÉAL

ANNEE 1892



MONTREAL

1893

CHA

PRESID
VICE-PRES

MM. J. G.
" J. U

MM. J. A.
21

" L. I. T.
338

" J. BR
598

" C. H.
57

" J. CO
147

" C. E.
15

" P. DE
219

" O. DU
238

" A. GA
247

" J. FO
254

" L. E.
7

" T. GA
145

MM. A. LE
" J. GR

" J. D. F

" L'HON

MM. L'HON

" G. G. C

" J. P. D

M. E. LAV

MM. J. M. L

" T. GA

" J. X. P

MM. I. W. S

" J. B. A

MM. J. COM

" S. LAC

MM. S. O. D

" G. BOI

" E. LAV

CH

L'an
les ann
dont l'
précéd
il faut
années
l'utilité
Dans l
des ef
positio
sement
public
mesure
perséve
votre C
a contr
cereles

CHAMBRE DE COMMERCE

— DU —

DISTRICT DE MONTREAL,

1892.

RAPPORT DU CONSEIL.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée dans les annales de notre Chambre par une série de travaux dont l'importance ne le cède en rien à ceux des années précédentes. Le public commercial canadien-français, il faut bien le dire, est apathique, et il a fallu plusieurs années de travaux ardues pour bien faire comprendre l'utilité et l'importance des Chambres de Commerce. Dans le cours de l'année 1892, on a pu constater que des efforts sérieux ont été faits pour améliorer la position de notre commerce. Ces efforts, malheureusement, n'ont pas été toujours bien compris du public en général, ce qui a contribué dans une bonne mesure, à en affaiblir les résultats. Néanmoins, la persévérance d'un grand nombre des membres de votre Chambre, dans l'œuvre fondée il y a six ans, a contribué à réagir d'une manière favorable sur les cercles de commerce de notre province.

La Chambre de Commerce ne saurait laisser passer cette occasion d'offrir ses plus sincères remerciements à toute la presse, sans exception de langue de la grande publicité qu'elle a donnée aux délibérations du Conseil. Sans cet appui du journalisme, la Chambre de Commerce en serait encore à lutter contre certains préjugés qui avaient failli stériliser son œuvre, et qui tendaient à faire croire à un certain public qu'elle était une organisation politique déguisée.

Le programme tracé dès le début a toujours été scrupuleusement suivi par le Conseil, et je suis heureux de constater que l'entente et l'harmonie n'ont pas cessé de régner parmi ses membres. Tous n'avaient qu'un désir : l'avancement matériel de la population canadienne-française du district de Montréal.

Le sixième rapport annuel de la Chambre de Commerce contient :

1. La liste des membres de la Chambre de Commerce et des officiers ;
2. Ses règlements et les derniers amendements ;
3. La composition du Conseil ;
4. Le résumé des travaux de l'année par chapitres ;
5. Quelques statistiques se rattachant à la finance, au commerce et à la navigation.

L. E. MORIN,
Président.

LISTE

Aumond
Archambault
Arcand,
Asselin,
Armstrong
Authier,
Aulic,
Angers,
Archambault
Archambault

Béliveau
Bourdeau
Black, J.
Béique, J.
Benoit, J.
Brissette
Beauchamp
Bourdon
Bénard,
Barbeau,
Benoit, J.
Blanchet
Boivin, J.
Brosseau
Brosseau
Beauchamp
Bertrand
Beuïac, J.
Barré, J.
Brunet,
Beaugrand
Beaubien
Brodeur,
Briggs, C.
Bourassa

LISTE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COM-
MERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Le 31 Décembre 1892.

Aumond, Alphonse
Archambault, F. X.
Arcand, Zéph.
Asselin, Jos.
Armstrong, C. N.
Authier, M. O.
Authier, J. O.
Angers, Réal
Archambault, Frs.
Archambault, Jos.

Béliveau, L. G. G.
Bourdeau, Théoph.
Black, John
Béique, F. L.
Benoit, Z.
Brissette, Damase
Beauchamp, J. C.
Bourdon, J. R.
Bénard, Touss.
Barbeau, Thos.
Benoit, Elz.
Blanchet, Wm.
Boivin, L. I.
Brosseau, D. C.
Brosseau, Ad.
Beauchemin, L. O.
Bertrand, Henri
Beuiac, R.
Barré, J. L.
Brunet, P.
Beaugrand, H.
Beaubien, Louis
Brodeur, Christophe
Briggs, C. A.
Bourassa, J. B.

Bastien, Benoit
Barte, Vicomte de La
Beausoleil, C
Beaulieu, D. A.
Bourgoin, Geo.
Boivin, Guillaume
Bonin, A.
Bousquet, J. S.
Beauchamp, A. A.
Barsalou, Joseph
Bélanger, E.
Boisseau, L. H.
Boisseau, Louis
Brunet, Jos.
Brunet, J. W. R.
Bédard, N. F.
Bricault, Théophile
Beauchamp, L. E.
Barsalon, M.
Brissette, F. X.
Bastien, F. de S.

Cadieux, L. A.
Cressé, L. G. A.
Chapleau, Raoul
Coutlée, J. P.
Catelli, Pierre
Chaput, A. G.
Corriveau, A. J.
Contant, Joseph
Chagnon, A. T. A.
Courtemanche, O.
Cadieux, H. C.
Cochrane, James
Cousineau, Ludger
Chevalier, Louis

- Crevier, T.
 Charlebois, C. T.
 Catelli, C. H.
 Charron, Frs.
 Chouillou, C. Alf.
 Chapleau, Godfroi
 Chouillard, Aug.
 Charlebois, A.
 Coursol, Ferd.
 Cusson, E. N.
 Choquet, F. X.
- Dansereau P. (fers)
 Derome, L. J. A.
 Daigle, Jos.
 Ducharme, G. N.
 Demers, P.
 Dufresne, Ovide
 Desmarteau, C.
 Daveluy, Geo.
 Dufresne, J. M.
 Dupuis, J. O.
 Dénard, C.
 Dupuis, F. X.
 Dupuis, Alexis
 Dépatie, Arcade
 Delorme, Gustave
 DeTonnancour, L. G.
 Desormeau, J. Z.
 Desjardins, André
 Delorme, C. E.
 Denis, L. N.
 Daniel, W. F.
 Duhamel, J. G.
 Duchesneau, Jos.
 Deserres, Gaspard
 Dansereau, M. E.
 Duval, Jos.
 Demers, Stanislas
 Demers, Gust. Dr.
 Deslauriers, J. E.
 Dansereau, Pierre, (voitures)
 Destroismaisons, Gust.
 Décary, Arthur
 Daubigny, V. F. Sr.
 Daubigny, V.
- Dufresne, Olivier
 Duguay, J. N.
 Décary, Ferdinand
- Ethier, E. L.
 Ecrément, Ls.
- Faucher, O.
 Foucher, J. U.
 Fortier, Joseph
 Forget, L. J.
 Frappier, Onésime
 Fortier, J. M.
 Foisy, Th. F. G.
 Foisy, G. W.
 Foisy, A. A.
 Foisy, L. Théod.
 Filiatreault, A.
 Fortin, Ls.
 Frigon, Alb. P.
 Filiatreault, Cyriac
 Futvoye, I. B.
- Guénard, Jos.
 Gohier, R.
 Globensky, L. A.
 Guérin, Edmund
 Goulet, A. L.
 Gaucher, G. G.
 Giroux, Jules
 Girard, A.
 Gélinas, Jules
 Guilbault, Ant.
 Guilbault, Ed.
 Gariépy, Hormidas
 Généreux, E. A.
 Gravel, J. A.
 Geoffrion, L. E.
 Gauthier, Léandre
 Garand, Ubalde
 Gauthier, Thos.
 Grenier, Jacques
 Grenier, M. Antoine
 Godin, J.
 Grothé, L. O.
 Granger, F. J.

Gagnon,
 Gray, H.
 Gagnon,
 Gendron,
 Girard, F.
 Guay, Eu.
 Gérardin,
 Gravel, I.
 Geoffrion,
 Goyette,
 Goulet, I.
 Gagnon,
 Gravel, F.
 Guay, N.
 Girouard,

Hébert, I.
 Hérard, I.
 Hamelin,
 Hurtubise,
 Hurteau,
 Hellebron,
 Haynes,
 Hogan, F.
 Hislop, I.
 Hurtubise,
 Hurtubise,
 Hudon, J.
 Hébert, I.
 Hénault,
 Hardy, E.
 Hamilton,
 Harris, J.

Jodoin, F.
 Jacotel, J.
 Jobin, C.
 Jeannotte

Lecière, F.
 Labrecque,
 Létang, C.
 Labrecque,
 Labbé, G.
 Lanctôt C.
 Laurin, A.

Gagnon, N. T.
 Gray, H. R.
 Gagnon, Arthur
 Gendron, Arthur
 Girard, H.
 Guay, Eug.
 Gérardin, A.
 Gravel, Ludger
 Geoffrion, J. A.
 Goyette, Arthur
 Goulet, Rodrigue
 Gagnon, Pascal
 Gravel, P.
 Guay, N.
 Girouard, J. Dr.

Hébert, L. H.
 Hérard, L. J.
 Hamelin, A. S.
 Hurtubise, L. A.
 Hurteau, N. A.
 Hellebronner, J.
 Haynes, J.
 Hogan, Hy.
 Hislop, Daniel
 Hurtubise, Frs.
 Hurtubise, Edwin
 Hudon, J. M.
 Hébert, E. H.
 Hénault, L. H.
 Hardy, Edmond
 Hamilton, N. E.
 Harris, J. W.

Jodoin, Ferd.
 Jacotel, J. C.
 Jobin, C. E.
 Jeannotte, Alf.

Leclère, Pierre
 Labrecque, Ans.
 Létang, C. L.
 Labrecque, J. C.
 Labbé, G. H.
 Lanctôt Chas.
 Laurin, Alph.

L'Heureux, Alex.
 Lavergne, Is.
 Lévesque, Jos.
 Laviolette, J. G.
 Larivière, P.
 Leblanc, C. E.
 Lefort, Emile
 Lacaille, Chas.
 Lacoste, A.
 Lefebvre, Théodule
 Lefebvre, Théodore
 Laurence, Oct.
 Lanctôt, J. B. A.
 Lavoie, O. M.
 Leclaire Alphse
 Lamalice, P. E.
 Langlois, Chas.
 Lemay, Octave
 Lemieux, E.
 Larivière, F. C.
 Lessard, Jos.
 Languedoc, G. de G.
 Lambert, J. Jr.
 Lafrenière, J. O.
 Laporte, H.
 Lalonde, C. F.
 Lachance, S.
 Lavoie, Jos.
 Lavigne, Emile
 Lemieux, H. A.
 Lemoine, O. G.
 Lamarche, J.
 Labonté, S.
 Lacasse, M. J.
 Leroux, Damase
 Letendre, J. B.
 Lavallée, Poussin L. de
 Loneragan, Simon
 Leduc, Dr. J.
 Laramée, Nap.
 Lemay, Victor
 Lebel, J. P.

Morin, L. E. Sr.
 Morin, L. E. Jr.
 Martin, J. B. A.

- Martin, N. P.
 Madore, D.
 Martin, P. P.
 Moisan, F. X.
 Mailloux, P. P.
 Mailloux, Ovide.
 Meldrum, Wm.
 Mireault, Gilbert.
 Moore, T. F.
 Morin, C. D.
 Monier, J. B.
 McShane, James.
 Martel, Camille.
 Mongenais, L. A.
 Massicotte, O. H.
 Marin, A. O.
 Marsolais, G.
 Mariotti, C.
 Mercier, Félix.
 Mann, Guillaume.
- Parizeau, D.
 Paquette, Jos.
 Polinière Baron, L. de
 Perrault, Louis.
 Parent, E. H.
 Pigeon, Victor.
 Pauzé, Vitalien.
 Pfister, C. A.
 Préfontaine, T.
 Préfontaine, R.
 Pellerin, J. H.
 Piché, Gustave.
 Perrault, J. X.
 Perreault, Jérémie.
 Pratte, L. E. N.
 Parent, G. W.
 Pepin, Henri.
 Pelletier, J. L.
 Painchaud, N. (N.P.)
 Pearson, G. D.
- Quintal, J. E.
- Racine, Alphonse.
 Robert, Jos. E.
- Robert, Aug.
 Resther, J. B.
 Robillard, Jos.
 Reinhart, C. T.
 Roy, Arthur.
 Rochon, Osias.
 Rolland, J. D.
 Roberge, L. A.
 Riendeau, J. A.
 Rouillard, J. B.
 Roy, P. H.
 Rolland, P. D.
 Resther, J. Z.
 Rodier, J. A. Dr.
 Rochon, Adolphe.
 Robertson, F.
 Robidoux, J. E.
 Robillard, A. C.
- St. Mars, H.
 Shallow, F. D.
 Sénécal, Eusèbe.
 Savignac, J. R.
 St. Cyr, E.
 St. Louis, Emm.
 Sancer, J. G.
 Sieyès, Comte J. de
 St. Denis, Ed.
 St. Arnault, L. N.
 Smith, Sir Donald.
 Simard, Arthur.
 St. Louis, C. E.
 Ste. Marie, P. Z.
- Tessier, J. A.
 Telmosse, L. W.
 Thibaudeau, R. Hon.
 Thibaudeau, Alfred.
 Turcotte, Alphse.
 Tourville, Louis.
 Trihey, Thomas.
 Thibault, N. H.
 Trudel, Emile.
 Templé, Edm.
 Thibault, Jos.
 Trudeau, Geo.

Thibault
 Trempe,
 Tarte, Is
 Tousigna
 Tougas,

Valiquet
 Vincent,
 Vaillanc
 Vilbon, I
 Vanier,

Thibault, Sévère.
Trempe, J. O.
Tarte, Israël.
Tousignant, N.
Tougas, Eus.

Valiquette, Alph.
Vincent, Arthur.
Vaillancourt, J. A.
Vilbon, F. A.
Vanier, J. Em.

Walters, C. H.
Wilson, J. M.
Wilson, Lawrence A.
Weir, W.
Whelan, J. P.
White, A.
Windsor, F. W.
Wilson, J. H. Sr.
Wilson, J. H. Jr.
Yon, A. G.

LES RÉGLEMENTS.

I. La souscription annuelle est fixée à \$2.00, payable d'avance.

II. Le Conseil se compose de 25 membres.

III. Les assemblées du Conseil ont lieu tous les vendredis à 3.30 p. m.

IV. Les assemblées de la Chambre auront lieu durant la première semaine de chaque mois à trois heures p. m.

V. Il sera nommé par le Conseil, douze commissions spéciales, chargées de faire rapport sur les questions de leur compétence, comme suit : 1. La banque et la finance ; 2. Les traités de commerce et les tarifs ; 3. Les règlements de douane et d'accise ; 4. Les transports intérieurs et maritimes ; 5. Les industries manufacturières ; 6. Les assurances, feu, vie, accidents, marine ; 7. Les nouveautés et l'article de Paris ; 8. Les vins, épiceries et salaisons ; 9. Les fers et la quincaillerie ; 10. Les bois bruts et ouvrés ; 11. Les importations et exportations ; 12. Les travaux de construction.

VI. Le Conseil nommera, parmi les membres, un ou plusieurs rapporteurs délégués, chargés de rédiger les rapports des commissions spéciales, pour les présenter aux assemblées générales.

VII. Les noms des personnes qui veulent être admises membres de cette Chambre doivent être affi-

chés, p
laquell

VIII

sera co
de la d
autres
sera pr

IX.

toutes
les sou
banque
risées e
ques à
sident.
secréta

Concer

ART
élection
institut
l'année

ART
pour le
parven
les bull
rent pr

chés, pendant huit jours, avant l'assemblée générale à laquelle elles seront proposées.

VIII. L'ordre du jour des assemblées de la Chambre sera comme suit : 1. Lecture et adoption du rapport de la dernière séance ; 2. Rapport des commissions et autres communications à recevoir, et sur lesquelles il sera procédé ; 3. Résolutions.

IX. Le secrétaire est chargé du recouvrement de toutes les créances de la Chambre. Il déposera toutes les sommes reçues, au crédit de la chambre, dans une banque incorporée, et paiera toutes les dépenses autorisées et contrôlées par le Conseil, au moyen de chèques à ordre signés par lui et contresignés par le président. A la première assemblée de chaque mois, le secrétaire soumettra un état financier de la Chambre.

RÈGLEMENT

Concernant l'élection des officiers de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

ARTICLE PREMIER.—N'auront droit de vote aux élections annuelles que ceux des membres de cette institution qui auront soldé leur souscription pour l'année écoulée, et les arrérages s'il en existe.

ARTICLE DEUXIÈME.—Un mois avant la date fixée pour les élections, les membres seront invités à faire parvenir au Secrétaire de la Chambre de Commerce, les bulletins de présentation des membres qu'ils désirent proposer pour candidats. Chaque bulletin devra

être signé par au moins deux membres dûment qualifiés, pour la nomination des membres du Conseil et par dix membres dûment qualifiés pour la nomination du Président et celle du vice-Président.

La liste des membres mis en nomination devra contenir au moins cinquante noms de membres dûment qualifiés, c'est à-dire de membres en règle avec le trésor de la Chambre de Commerce. Si ces nominations ne contiennent pas cinquante noms, le Conseil devra faire les nominations pour compléter ce nombre.

ARTICLE TROISIÈME.— Aussitôt la liste des noms en nomination complétée, une lettre sera adressée à chacun des membres mis en nomination, les informant du fait et leur demandant s'ils acceptent et si, au cas de leur élection, ils promettent de prendre une part active aux délibérations du Conseil et de remplir toute autre charge à laquelle ils pourront être élus. Cette lettre devra recevoir une réponse écrite immédiate, sinon la nomination sera considérée comme acceptée. Au cas de refus, le Conseil proposera d'autres noms pour les remplacer.

ARTICLE QUATRIÈME.— Huit jours avant les élections, un bulletin sera remis à chacun des membres qualifiés à voter, lequel contiendra les noms des officiers et des membres du Conseil mis en nomination. Pour voter sur ce bulletin il suffira de biffer les noms de ceux pour lesquels on ne désire pas voter. Le bulletin sera placé par le votant dans une enveloppe spéciale adressée au Secrétaire qui la déposera dans une boîte de scrutin et ce avant le jour fixé pour l'élection. L'enveloppe portera la signature du votant.

Si le m
lifié à
par les
de 23
la Prés
n'y au
à la V
élu à l

ART
ciers, i
ront le
votes,

ART
d'un b
une m
sans q
qualifi
plus de
ou plu
respect

ART
honorif
assem

Si le membre qui signe une enveloppe n'est pas qualifié à voter, l'enveloppe et le bulletin seront détruits par les scrutateurs. On ne devra pas voter pour plus de 23 membres pour le Conseil, ni plus d'un nom pour la Présidence ou la Vice-Présidence. Au cas où il n'y aurait qu'une seule nomination à la Présidence ou à la Vice-Présidence, le membre nommé sera déclaré élu à l'une ou à l'autre de ces charges, suivant le cas.

ARTICLE CINQUIÈME.—Le jour de l'élection des officiers, il sera nommé deux scrutateurs qui dépouilleront le scrutin et qui donneront leur rapport des votes, séance tenante.

ARTICLE SIXIÈME.—Au cas où il arriverait que plus d'un bulletin serait donné par le même voteur, dans une même enveloppe, les bulletins seront tous rejetés sans que cela affecte les bulletins des autres membres qualifiés à voter. Au cas où le bulletin contiendrait plus de vingt-trois noms pour les membres du Conseil ou plus d'un pour la Présidence ou la Vice-Présidence respectivement, ce bulletin sera nul.

ARTICLE SEPTIÈME.—Les nominations aux charges honorifiques, seront faites par le Conseil à sa première assemblée après les élections.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

CONSEIL POUR L'ANNÉE 1892

PRÉSIDENT - M. L. E. Morin, sr, Imperial Bdg, rue St-Jacques
VICE-PRÉSIDENT, M. H. Laporte, 2548 Rue Notre-Dame.

MEMBRES DU CONSEIL

MM. J. Asselin, 21 rue d'Youville.	MM. J. Haynes, 186 rue St-Jacques.
" L. I. Boivin, 338 rue St-Paul.	" Frs. Hurtabise, directeur, Manufacture Chanteloup
" J. Brunet, 508 Avenue Delorimier.	" J. Lambert, fils, 131 rue Berri.
" C. H. Catelli, 57 rue Perthuis.	" J. B. A. Lanctot, 99 rue St-Laurent.
" J. Contant, 1475 rue Notre Dame	" L. E. Morin, jr., 30 rue St-Dizier.
" C. E. Delorme, 15 rue DeBresoles.	" J. H. Pellerin, 985 rue Notre Dame.
" P. Demers, 2191 rue Notre-Dame.	" F. D. Shallow, 43 rue St-Gabriel.
" Ov. Dufresne, 2388 rue Notre-Dame.	" Alf. Thibaudeau, 332 rue St-Paul.
" A. Gagnon, 247 rue St-Laurent,	" J. A. Vaillancourt, 333 rue Des Commissaires
" Joseph Fortier, 254 rue St Jacques.	" A. White, Cie du Grand Tronc.
" L. E. Geoffrion, 7 rue DeBresoles.	" Cie du Pacifique.
" T. Gauthier, 145 rue St-Jacques.	

L'an
Chamb
tions v
l'avanc
au jour
de ces
public
réal ye
efforts
les inté
plaisir
qui att
340, e
Conseil
Voici
des Cl
fondati
il n'en
l'instru
gouver
niques
à Lond
Canada
sur des
bois du
nières ;
provinc
tion du
forêts ;
mesure

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE

L'année 1892 sera citée dans les annales de la Chambre de Commerce par le grand nombre de questions vitales qui ont été discutées par le Conseil, et l'avancement pratique de plusieurs grandes idées mises au jour au cours de ses délibérations. L'énumération de ces matières suffira amplement pour démontrer au public que les hommes d'affaires du district de Montréal veulent véritablement le progrès, et font tous les efforts possibles pour atteindre cet objet et promouvoir les intérêts des Canadiens. Le Président constate avec plaisir une augmentation dans la liste des membres, qui atteint aujourd'hui le chiffre assez considérable de 340, et une meilleure appréciation des travaux du Conseil.

Voici la liste des questions débattues : L'alliance des Chambres de Commerce de la Province, et la fondation de nouvelles Chambres dans les localités où il n'en existe pas encore ; la question de l'extension de l'instruction commerciale pratique ; l'acquisition par le gouvernement des lignes télégraphiques et téléphoniques du pays ; le congrès des Chambres de Commerce à Londres, et les relations de la mère-patrie avec le Canada ; les conférences à la Chambre de Commerce sur des sujets pratiques ; le tarif d'exportation sur le bois du Canada ; les réclamations en matières douanières ; l'administration des bureaux de poste dans la province ; l'inspection sanitaire de Montréal ; la réduction du tarif sur les colis postaux ; le déboisement des forêts ; la quarantaine de la Grosse-Ile ; poids et mesures (système métrique) ; les lois d'arbitrage et de

conciliation entre patrons et ouvriers ; les taxes municipales sur le commerce ; la fermeture des magasins à bonne heure ; les droits d'importation sur le tabac ; le choléra et la quarantaine ; la livraison du pétrole à Montréal ; les nouvelles taxes provinciales ; l'incident Nicholas Smith à Trois-Rivières ; la question du chemin de fer de St Lin et Joliette ; les travaux du havre de Montréal ; la bibliothèque publique ; la représentation du commerce canadien-français à Chicago ; les industries domestiques ; l'exposition agricole de Montarville ; le carême de 1893 et le commerce de poisson ; les contrats d'éclairage de la ville ; l'administration civique ; l'inspection des peaux à Montréal ; la loi de faillite ; le chemin de fer de la Rive Sud, et l'excursion d'été. Quelques questions d'économie interne ont été aussi réglées.

Cette nomenclature prouve tout simplement que le Conseil pour l'année 1892 a été à la hauteur de sa mission.

I

L'ALLIANCE DES CHAMBRES DE COMMERCE

Il existait autrefois des Chambres de Commerce dans la plupart des localités importantes de la province. En dehors de Montréal et Québec, malheureusement, plusieurs de ces institutions si utiles ont cessé de fonctionner pour une raison ou pour une autre, et il ne reste aujourd'hui, Montréal et Québec exceptées, que les institutions-sœurs de Sherbrooke, Trois-Rivières, Lévis, Sorel et Fraserville. On espère cependant voir bientôt les noms de St-Hyacinthe et Joliette ajoutés à ce nombre. La Chambre de Com-

merce
ces C
tions
à un r
soit ar
localit
comme
le nou

En c
tablem
l'instru
la Cha
a inser
progra
tout so
homme
l'instru
clair, e
d'éteign
importa

LIGNES

Une
Comme
les ligne
d'obteni
tions de

merce se propose de former un corps général de toutes ces Chambres, qui maintiendront entre elles des relations suivies, et dont les influences réunies pourront, à un moment donné, produire d'excellents résultats, soit au point de vue des intérêts particuliers de chaque localité, soit au point de vue des intérêts collectifs du commerce de toute la province. Il est à espérer que le nouveau Conseil mettra ce projet en pratique.

II

L'EXTENSION DE L'INSTRUCTION PRATIQUE

En dépit de toutes les obstructions qui seront inévitablement suscitées sur cette question si grave de l'instruction commerciale pratique, il faut espérer que la Chambre ne perdra pas de vue cette question qu'elle a inscrite parmi les items les plus importants de son programme dès sa fondation, et qu'elle favorisera de tout son pouvoir les efforts faits dans ce sens par les hommes de progrès. La nécessité d'une réforme de l'instruction s'impose à tous ceux qui veulent voir clair, et la Chambre de Commerce ne fera pas l'œuvre d'éteignoir ; autrement elle manquerait à une partie importante de sa mission.

III

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DE L'ÉTAT.

Une proposition a été soumise à la Chambre de Commerce, suggérant l'acquisition par l'Etat de toutes les lignes télégraphiques et téléphoniques, dans le but d'obtenir un service et un tarif uniformes d'expéditions de dépêches et de messages. Cette question d'une

très grande importance a été l'objet d'une résolution tendant à demander, par voie de pétition, au gouvernement fédéral d'acquiescer et d'exploiter ce service dans l'intérêt général du pays. A cette occasion, M. L. E. Morin, junior, a lu un travail très soigné sur l'origine, les développements, et l'usage du télégraphe et du téléphone, qui lui valut les applaudissements unanimes de la Chambre.

IV.

LE CONGRÈS DE LONDRES

En juin dernier, pour répondre à une invitation de la Chambre de Commerce de Londres, deux délégués furent nommés pour prendre part au Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire Britannique. Un certain nombre de questions avaient été adressées dès le mois de mars précédent à notre Chambre pour être mises à l'étude et provoquer une expression d'opinion. L'étude des propositions soumises fut l'objet des délibérations de deux séances spéciales, les 12 et 19 avril.

A la séance du 12 la proposition suivante fut soumise par M. J. X. Perreault :

“ Considérant que l'empire britannique comprenant un huitième du monde habitable avec une population de 300,000,000 d'âmes, peut amplement approvisionner le marché indigène des productions de tous les climats dans les conditions les plus favorables.

“ Considérant qu'un sentiment naturel d'intérêt mutuel et de fraternité devant créer des relations commerciales plus intimes entre la mère-patrie et ses nombreuses colonies.

“ *Résolu* : Que pour donner plus d'extension aux échanges et à la consommation des produits principaux indigènes dans toutes les parties de l'empire britannique, un droit différentiel ou réduction de 5 p. c. devrait être adopté par le gouvernement impérial et les gouver-

nemen
marcha
“ Ré
Chamb
du sec
chaîne

L'o
Cong
gleten
le Car
chand
accor
rentie
les ma
récipr
dével
que le
écon
il faut
solutio

En
Morin

“ Je s
délégués
d'observ
et de se
au comm
l'initiati
et laisser
Chambre
raient jo
colonies.

M. M
une sé

nements coloniaux en faveur de l'article indigène en opposition à la marchandise étrangère importée.

“ *Résolu* : Que cette résolution soit adressée au secrétaire de la Chambre de Commerce de Londres pour être soumise aux délibérations du second congrès des chambres de commerce de l'empire à sa prochaine réunion.”

L'objet de cette résolution était de soumettre au Congrès qu'il serait avantageux au Canada et à l'Angleterre réciproquement de s'accorder des préférences : le Canada en abaissant de 5% son tarif sur les marchandises importées d'Angleterre ; cette dernière en accordant en échange au Canada des avantages préférentiels sur les marchandises canadiennes arrivant sur les marchés anglais. C'est une sorte de système de réciprocité que le proposeur de la résolution ci-haut développa en émettant la prétention, juste du reste, que le Canada se trouve dans une position de gêne économique qui paralyse ses développements et d'où il faut sortir à tout prix. La résolution ci-haut offre la solution de la difficulté.

En réponse à cette prétention, M. le Président Morin soumit la proposition suivante :

“ Je suggérerais que cette Chambre donne des instructions à ses délégués à la convention des Chambres de Commerce à Londres, d'observer la marche de la discussion sur les relations commerciales et de se ranger du côté des mesures qui seraient les plus favorables au commerce du Canada, de leur recommander de ne pas prendre l'initiative pour demander protection pour les productions coloniales et laisser à leur sagesse, si la mesure était amenée par quelque autre Chambre, de ne prendre part à la discussion qu'en autant qu'ils verraient jour que leurs idées seront partagées par des délégués d'autres colonies.”

M. Morin, fournit à l'appui de sa contre-proposition une série de données comparatives pour démontrer

que l'Angleterre n'est pas en position de faire des concessions préférentielles.

Le 19 avril, la discussion fut reprise par M. J. X. Perreault, et se termina par un vote en faveur de la motion principale.

Parmi les propositions faites par la Chambre de Commerce de Londres se trouvait celle de l'établissement d'un tribunal d'arbitrage pour régler les différends entre patrons et ouvriers. Sur cette matière, la Chambre de Commerce consulta M. Urbain Lafontaine, alors Président du Congrès ouvrier du Canada, et son collègue, M. J. A. Rodier. Ces messieurs écrivirent un mémoire soigneusement élaboré sur cette question délicate. Votre Chambre se fit un devoir de le transmettre au Congrès. Depuis, l'on a constaté tout dernièrement que le gouvernement anglais avait décidé de fonder une commission spéciale pour s'enquérir des moyens à prendre pour améliorer la condition des ouvriers en Angleterre, et probablement aussi pour maintenir la bonne harmonie entre le capital et le travail.

Il y a de bonnes raisons de croire que ce mémoire sur les arbitrages, après avoir été étudié par le congrès a été pris en sérieuse considération par les autorités de la métropole.

Une autre résolution de la Chambre a été soumise au Congrès, à savoir, de recommander l'adoption du système métrique pour les poids et mesures, dans toutes les parties de l'empire, afin d'assimiler la verge au mètre, la pinte au litre, et le poids de deux livres au kilogramme. Il a été aussi recommandé d'étendre

le syst
l'empir

Les
X. Pe
ont di
et nou

Con
noncer
efforts

Tuppe
était p

Sur
définit

T

Le C
déléga

Unis.

Tourvi

une au

au long

l'expor

dans s

scieries

Chamb

nemen

d'expor

nés au

Cett

de Co

le système monétaire canadien à toutes les parties de l'empire.

Les deux délégués de la Chambre étaient MM. J. X. Perreault et C. E. Delorme. Ces deux messieurs ont dignement représenté à Londres notre institution, et nous leur devons de grands remerciements.

Comme on le sait, le Congrès n'a pas voulu se prononcer en faveur d'un tarif différentiel, malgré les efforts du Haut Commissaire Canadien, Sir Charles Tupper, qui, dans cette circonstance, fit tout ce qu'il était possible de faire en faveur de son pays natal.

Sur les autres questions le Congrès ne s'est pas définitivement prononcé.

V.

TARIF D'EXPORTATION SUR LE BOIS CANADIEN.

Le 6 avril 1892, la Chambre de Commerce reçut une délégation d'exportateurs de bois canadien aux États-Unis. Cette délégation, composée de l'honorable Louis Tourville, Conseiller législatif, et de M. Wm. Little, une autorité en matière d'industries forestières, exposa au long le désavantage de la tarification actuelle de l'exportation des bois canadiens aux États-Unis, qui, dans son opinion, cause un tort considérable aux scieries canadiennes. La délégation demande que la Chambre se serve de son influence auprès du gouvernement fédéral pour en obtenir l'imposition d'un droit d'exportation sur les billots de bois du Canada destinés aux marchés américains.

Cette proposition, soumise au Conseil de la Chambre de Commerce, est encore sur le programme des

matières à résoudre. L'importance et la diversité des intérêts qui se rattachent à cette question en ont retardé la solution. Cependant le gouvernement fédéral n'ignore pas l'opinion du commerce à ce sujet, et il y a lieu d'espérer qu'il prendra les mesures nécessaires pour prévenir l'épuisement de nos ressources forestières au profit de l'industrie étrangère, en imposant un droit d'exportation de \$1 par 1000 pieds.

A cette question d'exportation de nos bois se rattache intimement celle de l'épuisement de nos forêts, et le 29 avril, la résolution suivante fut adoptée :

“ Que, vu qu'il a été démontré à cette Chambre que le déboisement des forêts du Canada se faisait de manière à ruiner une des meilleures ressources de notre commerce, le gouvernement fédéral soit prié de bien vouloir ordonner une enquête sur la condition présente des forêts canadiennes, afin de prévenir, si possible, l'épuisement de cette richesse nationale au profit des étrangers. ”

Cette résolution a été adressée au gouvernement fédéral, qui, sans doute, attend le moment favorable pour en tenir compte.

VI.

RÉCLAMATIONS EN DOUANE.

La maison P. D. Dodds et Cie., marchands de peinture, avait importé d'Europe une caisse de diamants pour tailler le verre. Cette caisse entra régulièrement en douane, à l'entrepôt ; la maison Dodds se mit parfaitement en règle avec les autorités douanières, payant les droits, etc., etc. Toutefois, lorsqu'elle réclama sa caisse de diamants, elle était disparue. Des recherches furent faites en vain, la caisse resta introuvable. Les réclamants s'a-

dresse
de Ca
qu'en
tribun
matière
maison
que le
sable
ploys
pour le
de la C

“ Rés
dans la
verne
rapport
d'exame
modifier
de tout
officiers
verne
pour ces
“ Rés
Douanes
qu'elle a
dans l'er

Le C
taté qu
bureau
rapport
l'atten

dressèrent au ministre des Douanes, qui les renvoya de Caïphe à Pilate et de Pilate à Anne, tant et tant qu'en fin de compte la maison Dodds recourut aux tribunaux. La Cour d'Echiquier décida en cette matière qu'il était bien vrai, vu la preuve faite, que la maison P. D. Dodds avait perdu ses diamants, mais que le gouvernement de Sa Majesté n'était pas responsable de la négligence ou de l'impéritie de ses employés. Cette affaire, plus importante qu'on ne le croit pour les importateurs, fit l'objet de deux résolutions de la Chambre de Commerce, qui se lisent comme suit :

“ *Résolu* (29 avril) : Vu le jugement de la Cour de l'Echiquier dans la cause de P. D. Dodds & Cie. *vs* la Reine, déclarant le gouvernement irresponsable des torts et négligences de ses officiers, en rapport avec la disparition des marchandises placées en entrepôt d'examen, *Résolu* : que demande soit faite au gouvernement fédéral de modifier la loi de manière que : 1o Le gouvernement soit comptable de toutes valeurs ou marchandises disparues par le fait de ses officiers et employés auxquels elles sont consignées ; 2o. Que le gouvernement soit tenu de rembourser aux importateurs les droits payés pour ces marchandises ou valeurs. ”

“ *Résolu* : (29 avril) de demander à l'honorable Ministre des Douanes de faire remise à la maison P. D. Dodds & Cie. des droits qu'elle a payés sur une caisse de marchandises qui lui a été volée dans l'entrepôt de la douane à Montréal. ”

VII

LES BUREAUX DE POSTE DE LA PROVINCE

Le Conseil de la Chambre à diverses reprises a constaté que, en dehors des centres importants, la tenue des bureaux de poste laissait grandement à désirer sous le rapport de la compétence des officiers, et elle a attiré l'attention du gouvernement sur cette matière. Il est

juste cependant de dire que les plaintes du public et de la presse ont apporté une amélioration assez sensible à cet état de choses, et cette amélioration devra nécessairement se continuer, surtout si les journaux, qui sont les plus intéressés, ne perdent pas la question de vue.

VIII

L'INSPECTION SANITAIRE DE MONTRÉAL

La Chambre de Commerce, pour répondre au sentiment unanime des citoyens de Montréal, a jugé nécessaire d'intervenir et d'insister auprès des autorités municipales pour obtenir la nomination d'un ingénieur compétent en matière d'hygiène et de construction, pour diriger les travaux d'assainissement de la ville, et de la sorte se départir de la routine de prendre le premier ignorant venu, pour le mettre à la tête d'un service de grande importance. On constate avec plaisir que le premier pas dans la bonne direction a été fait, et qu'on a nommé un ingénieur civil.

IX

COLIS POSTAUX, TARIF A 1 CENT

Le 22 avril, le Conseil adopta la résolution suivante :

“ Considérant qu'un grand nombre de petits colis pourraient être expédiés par la malle, et livrés plus promptement que par les moyens de transport ordinaires, ce qui serait très avantageux pour le commerce en général ;

“ *Résolu* : Que cette Chambre prie l'honorable ministre des postes de bien vouloir réduire le tarif des colis postaux au prix de 1 cent par 4 onces, au lieu de 6 cent qu'il est aujourd'hui.”

Il ét
les fac
pas su
l'invas
choléra
avec la
Chamb
vernen
facilité
de qua
des mo
sion de
temps,
duit au
que gr
Provin
toutef
espéren
ouvrira
fonde à
les sph

Le 6
par cet
“ Que
Bills Priv
l'opinion

X.

QUARANTAINE DE LA GROSSE ILE.

Il était notoire depuis longtemps dans le pays que les facilités de quarantaine à la Grosse Ile n'étaient pas suffisantes. Le pays n'était pas protégé contre l'invasion des maladies épidémiques, et la menace du choléra était parvenue jusqu'à nos rives. De concert avec la Chambre de Commerce de Québec, votre Chambre a fait de fréquentes représentations au gouvernement fédéral sur la nécessité d'augmenter les facilités de débarquement à la Grosse Ile, au moyen de quais à l'eau profonde, de même que sur l'efficacité des moyens de désinfection propres à prévenir l'invasion des épidémies en Canada. Jusqu'à ces derniers temps, ces représentations ne paraissaient avoir produit aucun effet sur l'esprit des autorités, et ce n'est que grâce à l'énergie du Conseil d'Hygiène de la Province qu'elles se sont décidées, assez vaguement toutefois, à faire quelques améliorations. Il est à espérer, cependant, que l'imminence du danger leur ouvrira les yeux. La question d'un quai à l'eau profonde à Rimouski est actuellement à l'étude dans les sphères gouvernementales.

XI.

TAXES DE LA CITÉ ET DU COMMERCE.

Le 6 juin 1892, la résolution suivante fut adoptée par cette Chambre :

“ Que le président soit prié de se rendre auprès du comité des Bills Privés de la Législature Provinciale pour y déclarer que c'est l'opinion de cette institution que l'imposition par la cité d'une taxe

de 1 pour cent sur le capital des institutions financières, sur les marchandises et les meubles généralement, tel que demandé par le projet de loi No. 82, actuellement sous considération, serait injuste aux intérêts généraux du commerce et que dans tous les cas elle serait exorbitante."

La Législature Provinciale, il faut le dire à sa louange, n'a pas accordé à la municipalité le privilège extraordinaire qu'elle demandait.

XII

FERMETURE DES MAGASINS A BONNE HEURE

Une nouvelle tentative a été faite auprès de cette Chambre pour obtenir son assentiment en faveur de la fermeture des magasins à bonne heure. Comme cette matière touche à la liberté du commerce, et que la Chambre avait déjà refusé son assentiment à la proposition, elle n'a pas cru devoir s'en occuper.

XIII

DROITS D'IMPORTATION SUR LE TABAC

Au début de l'année, le Conseil, sur l'initiative de M. J. M. Fortier, fut saisi d'une proposition à l'effet de demander au gouvernement fédéral d'imposer un droit d'entrée sur les tabacs bruts venant de l'étranger, dans le but de favoriser la production des tabacs indigènes. Cette proposition est restée sans effet, son auteur ne lui ayant pas donné suite.

XIV.

LA LIVRAISON DES PÉTROLES.

Le 28 octobre dernier, le Secrétaire reçut instruction de demander, avec raisons à l'appui, aux Compagnies de chemin de fer du Grand-Tronc et du Pa-

efficace
plainte
ger le
jeudis
merc
fut un
le Gra

Le A
l'uman

" Reso
efforts f
équilibre
de la Pr
qu'il a d
taxes in
Vict., el
mal répu
ment de
der la p
de perm
développ

Dep
transm
entre l
gation
rien ré
vues, c
par l'
ment c
l'exerc

cifique Canadien, de bien vouloir, vu les nombreuses plaintes du commerce en dehors de la ville, changer leurs jours d'expédition du pétrole, les lundis et jeudis, et les remplacer par les jours suivants : lundi, mercredi et vendredi. La réponse à cette demande fut une fin de non-recevoir de la part du Pacifique ; le Grand-Tronc ne donna pas de réponse.

XV.

LES TAXES PROVINCIALES.

Le 5 octobre, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité en assemblée générale :

“ *Resolu* : Que cette chambre, sans toutefois vouloir gêner les efforts faits par le gouvernement de la province de Québec pour équilibrer le budget provincial, est d'opinion : 1o Que le Parlement de la Province pourrait opérer des économies plus grandes que celles qu'il a déjà faites dans les services publics ; 2o Que les nouvelles taxes imposées sur le commerce de cette province par l'Acte 55-56 Vict., chap. 10, 15, 17, sont excessives et injustes, parcequ'elles sont mal réparties ; 3o Que, en vue de l'opposition manifeste au paiement de ces taxes, le gouvernement provincial soit prié d'en retarder la perception jusqu'après la prochaine session du Parlement, afin de permettre au commerce de démontrer qu'elles sont nuisibles au développement matériel de notre Province.”

Depuis l'adoption de cette résolution qui a été transmise à Québec plusieurs entrevues ont eu lieu entre l'honorable Trésorier de la Province et des délégations du commerce Montréalais, mais il n'est encore rien résulté de pratique ni d'avantageux de ces entrevues, et le gouvernement provincial, si l'on en juge par l'échange des correspondances, ne paraît nullement disposé à changer la loi actuelle, du moins pour l'exercice courant.

XVI.

UN RÉGRETTABLE INCIDENT.

L'agent consulaire des Etats-Unis à Trois-Rivières s'étant permis, dans un de ses rapports, des insinuations malveillantes sur le compte des citoyens de Trois-Rivières, et les Canadiens-français en général, la Chambre de Commerce crut devoir demander au gouvernement fédéral de requérir le rappel immédiat de cet agent au gouvernement des Etats-Unis. L'on sait que cet agent a été rappelé.

XVII.

LE CHEMIN DE FER DE SAINT-LIN A JOLIETTE.

Une délégation des citoyens des comtés de Joliette et de Montcalm se présenta au Conseil le 28 octobre pour demander l'appui de cette Chambre auprès du gouvernement provincial, afin d'en obtenir un subside en faveur d'un chemin de fer devant relier directement la ville de Laurentides à la ville de Joliette, sur un parcours de 19 milles environ. Le Président assura la délégation des bonnes dispositions de cette Chambre en faveur de l'entreprise, et il ajouta que, pour rendre ces bonnes dispositions plus efficaces, il était nécessaire de fournir des données complètes sur la topographie du parcours du chemin et sur les avantages offerts. La délégation promit de fournir les notes demandées.

Le Conseil attend encore.

Au
vante

Résol
mission
en jeu ;
grande
valeur,
soit prié
de bien

Sub
de sub
devoir
de Lap
nité d
digue
Sud.

La C
d'ajout
gents e
à bonn
qui ser
palité.
sentime

XVIII.

LES TRAVAUX DU HAVRE DE MONTRÉAL.

Au sujet des travaux du havre, la résolution suivante fut adoptée le 5 courant :

Résolu : Que, vu l'importance des travaux entrepris par la Commission du Havre dans le port de Montréal, et les grands intérêts en jeu ; vu qu'il est rumeur dans le public que les travaux de la grande jetée dans le port, commencés l'été passé, ne sont d'aucune valeur, mais plutôt faits en pure perte ; la Commission du Havre soit priée de permettre à la presse d'assister à ses délibérations, afin de bien renseigner le public.

Subséquentement, en vue d'une demande probable de subsides au gouvernement fédéral, le Conseil crut devoir attirer l'attention des représentants des comtés de Laprairie, Chambly et Verchères sur l'inopportunité d'accorder de tels subsides, parce que cette digue causerait des dommages aux terres de la Rive Sud.

XIX.

LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE.

La Chambre de Commerce serait très heureuse d'ajouter tous ses efforts à ceux des citoyens intelligents et dévoués qui ont entrepris la tâche de mener à bonne fin l'obtention d'une bibliothèque publique qui serait entièrement sous le contrôle de la municipalité. Elle n'attend que l'occasion de manifester ses sentiments à cet égard.

XX.

LA REPRÉSENTATION DU COMMERCE CANADIEN-FRANÇAIS
A CHICAGO.

Le 21 novembre, le Conseil adopta la proposition suivante :

Considérant que le gouvernement de la province de Québec a nommé une commission spéciale pour le représenter à l'Exposition internationale de Chicago en 1893 ;

Considérant que cette Commission aura pour principal but de promouvoir les intérêts agricoles de cette Province, et que son rôle ne pourra guère s'étendre au-delà de cet objet ;

Considérant que le commerce de cette province, qui contribue pour une très large part aux revenus du Trésor, n'est pas représenté dans cette commission, et qu'il est utile qu'il le soit, de manière à profiter des nombreuses occasions qui se présenteront de mieux faire connaître notre province, et d'y attirer des capitalistes et des industriels étrangers ;

Résolu : — Que cette Chambre prie le gouvernement provincial de bien vouloir ajouter à la commission qui le représentera à Chicago une personne compétente actuellement engagée dans le commerce :

2o Que cette Chambre suggère respectueusement la personne de son Président, M. L. E. Morin, sr., comme étant parfaitement qualifié à faire partie de la susdite commission dans les intérêts du commerce provincial.

Cette résolution fut communiquée au gouvernement de la Province qui répondit, par l'entremise du Commissaire de l'Agriculture, que la représentation du commerce à Chicago relevait du domaine du gouvernement fédéral. La proposition de la Chambre de Commerce est entre les mains du Ministre de l'Agriculture à Ottawa, qui l'a favorablement accueillie.

Les
Indus
bre en
faveu
prian
à cet
accord

Au
poisson
sionner
ment s
fidèles
faire m
affligea
perte c
obligés
Ils réso
d'envoy
Montréal
crainte
gneur r
verbiale
empêch
collègue
par les a
quée au

XXI.

LES INDUSTRIES DOMESTIQUES.

Les promoteurs de la Société d'Encouragement des Industries Domestiques se sont adressés à cette Chambre en novembre dernier pour obtenir son appui en faveur de leur œuvre, et une résolution a été adoptée priant le Conseil-de-Ville d'accorder un octroi de \$500 à cette entreprise philanthropique. L'octroi fut accordé.

XXII.

LE CARÊME DE 1893.

Au début de l'année 1892, les commerçants de poisson, en prévision du carême, firent les approvisionnements ordinaires de poisson. Ils furent grandement surpris, lorsque survint le décret par lequel les fidèles du diocèse de Montréal étaient exemptés de faire maigre, en raison de l'épidémie de grippe qui affligeait le pays. Le résultat de ce décret fut une perte considérable pour ces commerçants, qui furent obligés de jeter une grande partie de ces provisions. Ils résolurent, en conséquence, au mois de décembre, d'envoyer une délégation auprès de l'Archevêque de Montréal, afin de lui demander s'ils pouvaient sans crainte s'approvisionner pour cette année. Monseigneur reçut cette délégation avec sa bienveillance proverbiale, et répondit qu'il ne voyait rien à l'horizon pour empêcher le carême de 1893, et qu'il consulterait ses collègues. L'opinion de Sa Grandeur étant confirmée par les autres évêques de la province, fut communiquée au public, et il y aura carême en l'année 1893 !

XXIII.

L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE DE MONTRÉAL.

On se rappelle l'agitation produite à l'occasion du renouvellement du contrat d'éclairage de la ville. Après avoir examiné la question, le Conseil adopta la résolution suivante qui fut communiquée aux autorités municipales :

Résolu : — Que cette Chambre est d'opinion que, en vue du renouvellement du contrat d'éclairage de la ville de Montréal, des soumissions doivent être demandées pour ce renouvellement, de même que pour tout contrat concernant les divers services municipaux ; résolu de plus : Que le Conseil-de-ville soit prié de ne pas recevoir le rapport du comité d'éclairage en faveur de la Compagnie Royale Electrique, mais qu'il décide plutôt de demander des soumissions pour le service d'éclairage municipal.

On sait ce qui est advenu depuis de ce contrat, qui a été renouvelé en faveur de la Compagnie Royale Electrique.

XXIV.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

Sur l'invitation du Board of Trade, la Chambre de Commerce a nommé un comité de ses membres pour surveiller généralement l'administration municipale. Ce comité n'est pas encore entré en fonctions, et il est opportun de savoir si une commission de cette Chambre, sur les affaires municipales, ne devrait pas être ajoutée aux autres commissions de cette Chambre.

XXV.

L'INSPECTION DES PEAUX A MONTRÉAL.

Il existe dans le district de Montréal deux bureaux d'inspection des peaux vertes : l'un de Montréal pro-

prement
ancienne
s'est pré
attributi
tive, cet
au gouv
pour to
question

La né
de plus e
vernemen
soumis p
Toronto
de Comm
quelle at
question.
suivante
viter à Q
bres de I
enfin s'il
mettre au
La Cha
encore pr

c
Cette q
cette char
bon de co

prement dit (*Montreal Inspection*), de fondation déjà ancienne, l'autre, du comté d'Hochelaga. Vu qu'il s'est présenté des conflits entre ces bureaux sur leurs attributions et sur la qualité de leur inspection respective, cette Chambre a cru bien faire de recommander au gouvernement d'établir une inspection unique pour tout le district judiciaire de Montréal. La question n'a pas encore été décidée.

XXVI.

LA LOI DES FAILLITE.

La nécessité d'une loi de faillite fédérale s'impose de plus en plus tous les jours. Actuellement le gouvernement d'Ottawa est saisi d'un projet qui lui a été soumis par les Bureaux de Commerce de Montréal, Toronto et Hamilton. D'un autre côté, la Chambre de Commerce de Québec a demandé à notre institution quelle attitude elle allait prendre cette année sur cette question. Le Conseil lui répondit par la suggestion suivante : 1o De préparer un projet de loi ; 2o D'inviter à Québec des délégations des différentes Chambres de la Province pour délibérer sur ce projet, et enfin s'il rencontrait l'approbation générale, de le soumettre au Parlement du Canada.

La Chambre de Commerce de Québec ne s'est pas encore prononcée sur cette suggestion.

XXVII

COMMUNICATIONS AVEC LA RIVE SUD.

Cette question n'a pas encore fait de progrès, mais cette chambre ne la perd pas de vue. Toutefois il est bon de constater que les efforts passés de la Chambre

de Commerce ne sont pas restés tout à fait sans résultat, et que le chemin de fer de Montréal à Sorel, après être resté longtemps sans fonctionner, est en opération aujourd'hui entre Montréal et Longueuil, et il y a lieu de croire qu'avant peu la voie ferrée sera rouverte au trafic jusqu'à Sorel.

En outre, une demande a été faite au gouvernement fédéral d'augmenter les facilités de quaiage à Longueuil. Le gouvernement s'est rendu aux vœux de la Chambre en réparant les quais et en faisant draguer vis-à-vis la ville de Longueuil.

XXVIII

BUREAU DE STATISTIQUES

Le 29 avril, le conseil vota la proposition suivante: "que le gouvernement de la province de Québec, en vue des meilleurs intérêts du commerce et de l'agriculture, établisse un bureau spécial de statistiques, à l'instar d'un bureau semblable existant dans la province d'Ontario ; ce bureau devant être sous le contrôle d'un commissaire de l'agriculture."

XXIX

L'EXCURSION D'ÉTÉ

La deuxième excursion annuelle de la Chambre a obtenu un succès complet sous tous les rapports.

XXX

NOS BEURRES ET FROMAGES

Dans le mois de janvier dernier, la nouvelle nous vint d'Angleterre que l'Association des Importateurs

de Prod
comme
de Qué
nom de
il est av
produits
protestat
contre u
portation
ses prote
teurs de
Canadien
ministre
retard, p
créé sur
chands d

de Produit, de Bristol, avaient décidé de classer comme produits inférieurs le fromage de la province de Québec, qu'elle désignait généralement sous le nom de fromage "*from the French section*". Comme il est avéré que notre fromage ne le cède en rien aux produits analogues des autres parties du Canada, des protestations générales s'élevèrent de tous côtés contre une décision aussi dommageable à toute l'exportation du pays. La Chambre de Commerce joignit ses protestations à celles des fabricants et exportateurs de fromage canadien. Le Haut Commissaire Canadien à Londres a été spécialement chargé par le ministre fédéral de l'agriculture, de contrecarrer sans retard, par tous les moyens possibles, le mauvais effet créé sur le marché européen par la décision des marchands de Bristol.

QUELQUES STATISTIQUES

*Situation comparative des Banques du Canada, au
31 décembre 1892, pour les trois dernières années.*

PASSIF DES BANQUES

	1890	1891	1892
Janvier.....	\$166,583,822	\$177,217,424	\$194,645,730
Février.....	165,926,624	176,021,424	697,489,182
Mars.....	167,564,544	181,502,475	198,583,968
Avril.....	168,572,521	181,564,745	199,471,250
Mai.....	168,684,912	185,591,618	203,016,245
Juin.....	174,501,421	188,334,504	209,362,011
Juillet.....	173,935,855	186,585,729	207,783,253
Août.....	174,480,184	188,264,213	209,756,861
Septembre.....	178,294,107	190,268,743	213,477,549
Octobre.....	181,714,830	194,519,488	219,701,774
Novembre.....	178,485,619	198,166,352	221,889,930
Décembre.....	178,826,551	199,453,832	221,567,771

ACTIF DES BANQUES

	1890	1891	1892
Janvier.....	\$247,403,915	\$253,410,390	\$275,956,236
Février.....	246,284,716	257,480,341	279,547,605
Mars.....	247,709,510	263,416,151	281,649,305
Avril.....	250,174,578	263,471,522	283,069,561
Mai.....	250,161,846	167,201,211	286,543,931
Juin.....	254,628,694	269,401,153	292,054,017
Juillet.....	254,648,953	268,261,327	291,345,285
Août.....	259,084,445	271,069,043	294,052,600
Septembre.....	260,700,594	273,391,148	298,133,431
Octobre.....	294,825,212	277,854,911	304,917,753
Novembre.....	260,791,284	280,816,793	306,630,754
Décembre.....	260,137,159	280,754,961	305,730,910

ESCOMPTEES

	1890	1891	1892
Janvier.....	\$149,335,211	\$151,096,691	\$184,034,999
Février.....	149,601,333	150,572,489	186,116,911
Mars.....	152,317,496	152,259,167	190,647,185
Avril.....	152,069,807	152,778,348	191,995,227
Mai.....	152,095,151	151,181,179	193,311,856
Juin.....	153,081,973	151,256,660	192,498,571
Juillet.....	150,820,722	184,566,971	189,513,321
Août.....	151,234,334	184,106,324	186,312,886
Septembre.....	153,145,549	185,902,404	188,167,135
Octobre.....	153,042,233	188,660,305	194,123,365
Novembre.....	153,535,370	187,847,645	197,105,799
Décembre.....	153,736,182	186,590,602	198,532,560

DÉPÔTS PUBLICS

	1890	1891	1892
Janvier.....	\$123,878,199	\$134,422,071	\$150,907,193
Février.....	128,662,728	183,149,092	153,428,150
Mars.....	123,809,854	136,050,370	154,176,957
Avril.....	125,387,669	140,420,633	155,178,094
Mai.....	126,069,248	141,201,873	157,439,120
Juin.....	128,631,452	142,633,315	160,942,778
Juillet.....	131,265,752	143,565,858	160,308,445
Août.....	130,952,014	144,084,629	162,822,763
Septembre.....	132,434,753	145,625,060	114,484,983
Octobre.....	135,718,594	247,001,804	166,362,697
Novembre.....	133,138,388	149,699,501	169,541,117
Décembre.....	133,933,528	152,807,542	170,220,452

	Réserves.	Capital payé.
	1892	1892
Janvier.....	\$23,728,254	\$61,346,171
Février.....	23,947,508	61,500,966
Mars.....	23,964,508	61,516,824
Avril.....	24,025,391	61,541,658
Mai.....	24,509,046	61,554,098
Juin.....	24,662,336	61,512,630
Juillet.....	24,756,731	61,597,484
Août.....	24,772,564	61,645,390

Septembre.....	24,826,594	61,652,253
Octobre.....	24,832,474	61,809,372
Novembre.....	24,938,252	61,905,378
Décembre.....	25,086,615	61,938,515

CIRCULATION.

	1890	1891	1892
Janvier.....	\$30,879,961	\$31,665,099	\$32,705,400
Février.....	30,217,674	31,925,794	32,711,015
Mars.....	31,704,281	33,020,661	32,483,965
Avril.....	30,171,930	30,904,046	31,496,369
Mai.....	30,881,914	30,917,214	31,383,218
Juin.....	32,059,177	31,379,886	32,614,399
Juillet.....	31,117,628	30,579,968	32,488,718
Août.....	32,718,363	32,012,196	32,646,187
Septembre.....	33,522,319	34,083,051	34,927,115
Octobre.....	36,480,640	37,182,768	38,188,429
Novembre.....	36,844,456	37,430,690	37,124,505
Décembre.....	35,096,274	35,634,129	36,194,023

MOYENNE DES ESPÈCES TENUES DANS LE MOIS

	1892
Janvier.....	\$5,838,917
Février.....	5,987,243
Mars.....	6,051,177
Avril.....	6,110,804
Mai.....	6,050,856
Juin.....	6,271,489
Juillet.....	6,468,411
Août.....	6,676,026
Septembre.....	6,759,018
Octobre.....	6,671,435
Novembre.....	6,277,119
Décembre.....	6,395,160

MOYENNE DES BILLETS FÉDÉRAUX TENUS DANS LE MOIS

	1892
Janvier.....	\$10,212,090
Février.....	10,447,012
Mars.....	10,263,740
Avril.....	10,403,119

Mai.....	10,907,396
Juin.....	10,692,631
Juillet.....	11,545,058
Août.....	12,169,775
Septembre.....	12,073,129
Octobre.....	11,641,280
Novembre.....	11,261,002
Décembre.....	11,615,017

AVANCES AUX DIRECTEURS, PROVINCE DE QUÉBEC

	DEC. 1392
Banque de Montréal.....	\$710,000
“ du Peuple.....	210,052
“ Jacques-Cartier.....	170,686
“ Ville-Marie.....	86,343
“ d’Hochelaga.....	210,805
“ Molson.....	107,140
“ Des Marchands.....	950,983
“ Nationale.....	68,500
“ Québec.....	000,000
“ Union.....	379,841
“ St-Jean.....	16,092
“ St-Hyacinthe.....	60,376
“ Cantons de l’Est.....	301,375

CAPITAL ET RÉSERVE DES BANQUES DE MONTRÉAL

	Fondée.	Capital.	Réserve.
Banque de Montréal ..	1817	\$12,000,000	\$6,000,000
“ Des Marchands.	1868	6,000,000	2,725,000
“ Molson.....	1855	2,000,000	1,500,000
“ Du Peuple....	1835	1,200,000	480,000
“ Jacques Cartier	1862	500,000	175,000
“ d’Hochelaga...	1874	710,000	200,000
“ Ville-Marie....	1873	500,000
		<hr/>	<hr/>
		\$22,910,000	\$10,730,000

MOUVEMENT COMMERCIAL DU PORT DE MONTRÉAL PENDANT LES DIX ANNÉES
FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 1890

	1885	1886	1887	1888	1889	1890
Importations.....	\$40,479,020	\$38,995,616	\$43,948,594	\$42,245,469	\$41,764,168	\$45,934,406
Exportations.....	27,168,590	25,426,111	29,032,613	27,262,174	26,526,742	31,660,216
Nombre de navires océaniques.....	629	703	767	655	695	746
Tonnage " ".....	683,854	809,699	870,773	782,473	823,165	930,332
Nombre des navires des eaux intérieures	5,003	5,521	5,367	5,500	5,847	5,162
Tonnage " ".....	724,975	800,819	791,452	863,014	1,069,709	966,959
Exportations—Beurre—livres.....	8,582,480	6,981,440	7,803,280	2,801,840	4,991,600	3,248,920
“ Fromage—boîtes.....	1,215,113	1,106,541	1,192,152	1,129,951	1,156,376	1,379,684
“ Grains—minots.....	15,206,781	20,884,173	18,701,767	10,207,802	15,257,678	13,550,974
“ Bêtes à cornes.....	61,947	63,932	64,613	60,504	85,600	128,136
“ Moutons.....	40,054	96,643	35,172	46,223	58,983	43,135
“ Bois—valeur.....	2,176,898	2,224,565	2,310,713	2,147,923	3,197,640	3,039,963
“ Phosphates—tonnes.....	24,290	21,048	20,597	16,133	21,824	23,488

42

EX 1890
 AV 1888
 1890
 1881
 1882
 1883
 1884
 1885
 1886
 1887
 1888
 1889
 1890
 1891
 1892
 1893
 1894
 1895
 1896
 1897
 1898
 1899
 1900
 1901
 1902
 1903
 1904
 1905
 1906
 1907
 1908
 1909
 1910
 1911
 1912
 1913
 1914
 1915
 1916
 1917
 1918
 1919
 1920
 1921
 1922
 1923
 1924
 1925
 1926
 1927
 1928
 1929
 1930
 1931
 1932
 1933
 1934
 1935
 1936
 1937
 1938
 1939
 1940
 1941
 1942
 1943
 1944
 1945
 1946
 1947
 1948
 1949
 1950
 1951
 1952
 1953
 1954
 1955
 1956
 1957
 1958
 1959
 1960
 1961
 1962
 1963
 1964
 1965
 1966
 1967
 1968
 1969
 1970
 1971
 1972
 1973
 1974
 1975
 1976
 1977
 1978
 1979
 1980
 1981
 1982
 1983
 1984
 1985
 1986
 1987
 1988
 1989
 1990
 1991
 1992
 1993
 1994
 1995
 1996
 1997
 1998
 1999
 2000
 2001
 2002
 2003
 2004
 2005
 2006
 2007
 2008
 2009
 2010
 2011
 2012
 2013
 2014
 2015
 2016
 2017
 2018
 2019
 2020
 2021
 2022
 2023
 2024
 2025
 2026
 2027
 2028
 2029
 2030
 2031
 2032
 2033
 2034
 2035
 2036
 2037
 2038
 2039
 2040
 2041
 2042
 2043
 2044
 2045
 2046
 2047
 2048
 2049
 2050
 2051
 2052
 2053
 2054
 2055
 2056
 2057
 2058
 2059
 2060
 2061
 2062
 2063
 2064
 2065
 2066
 2067
 2068
 2069
 2070
 2071
 2072
 2073
 2074
 2075
 2076
 2077
 2078
 2079
 2080
 2081
 2082
 2083
 2084
 2085
 2086
 2087
 2088
 2089
 2090
 2091
 2092
 2093
 2094
 2095
 2096
 2097
 2098
 2099
 2100

EXPORTATION DE BEURRE ET DE FROMAGE DU
CANADA DE 1868 A 1891

BEURRE

Année.	Quantité.	Valeur.	En Grande-Bret'gne.	Aux E.-Unis.	Autres pays étrangers	Provinces de l'A. B. N.	Indes Britanniques.
1868.....	10,649,733 lbs.	\$1,688,042	\$ 544,707	\$1,015,702	\$ 14,870	\$ 95,777	\$ 26,986
1880.....	18,535,362	3,058,069	2 756,064	111,158	24,710	163,290	2,847
1881.....	17,649,491	3,573,034	3,333,419	58,522	30,574	143,935	6,584
1882.....	15,161,889	2,936,150	2,195,127	529,169	32,052	169,270	10,538
1883.....	8,106,447	1,705,817	1,330,585	206,154	29,446	131,341	8,291
1884.....	8,075,537	1,612,481	1,395,651	46,618	16,455	151,224	2,532
1885.....	7,330,783	1,430,965	1,212,763	16,795	21,473	161,862	2,835
1886.....	4,669,741	832,855	652,863	17,545	17,577	142,485	1,885
1887.....	5,485,509	979,126	757,261	17,207	24,789	180,238	631
1888.....	4 415,381	798,373	614,214	13,468	5,226	164,329	1,436
1889.....	1,780,765	331,958	174,027	7,879	22,921	124,349	2,782
1890.....	1,951,585	340,131	184,105	5,059	29,342	118,989	1,636
1891.....	3,768,101	602,175	440,060	10,054	24,021	101,649	5,544

FROMAGE.

1868.....	6,141,570	620,543	548,574	68,784	891	1,954	340
1880.....	40,368,678	3,893,366	3,772,769	114,507	170	5,710	210
1881.....	49,255,523	5,510,143	5,471,362	28,500	14	10,027	549
1882.....	50,807,049	5,500,868	5,471,676	18,436	242	8,196	2,318
1883.....	58,041,387	6,451,870	6,409,859	24,468	202	15,180	1,863
1884.....	69,755,423	7,251,989	7,207,425	24,866	188	19,298	262
1885.....	79,755,423	8,265,240	8,178,953	68,978	205	15,899	1,207
1886.....	78,112,927	6,754,626	6,729,134	15,478	156	9,139	549
1887.....	73,604,448	7,108,978	7,065,983	30,667	211	11,982	165
1888.....	84,172,267	8,928,242	8,834,097	83,153	828	9,087	172
1889.....	88,534,887	8,915,681	8,971,205	31,473	1,582	11,208	216
1890.....	94,260,187	9,372,212	9,349,731	6,425	2,154	12,277	755
1891.....	106,202,140	9,508,827	9,481,373	13,485	1,954	9,104	2,884

D'après les chiffres fournis par le Board of Trade de Londres, l'Angleterre a fait les importations suivantes d'effets du Canada durant les deux dernières années ; valeur en louis sterling :

	1891	1892
BESTIAUX :		
Bœufs.....	£1,629,975	£1,458,142
Vaches.....	140,655	118,807
Veaux.....	61,337	29,939
ARTICLES D'ALIMENTATION :		
Blé.....	1,432,427	1,443,938
Farine.....	618,594	701,913
Beurre.....	187,392	255,752
Fromage.....	1,991,597	2,493,625
Poisson.....	582,788	526,473
Métaux.....	38,238	38,941
Bois carré.....	703,604	919,470
Bois scié.....	2,013,452	2,811,059
	<u>£9,400,059</u>	<u>£10,808,059</u>

E
men
cana
trav
mieu
tenc
Pl
solut
sur l
comm
doua
l'atte
Le
conse
ils co
dans
grand

CONCLUSION

En terminant ce rapport de l'année, le Président et les membres du Conseil osent exprimer l'espoir que le commerce canadien-français prendra un intérêt de plus en plus vif aux travaux de cette institution et qu'il comprendra de mieux en mieux la raison et les avantages qui résulteront de son existence.

Plusieurs matières de haute importance attendent une solution, par exemple: la liquidation des faillites, les impôts sur le commerce et la propriété, la diffusion de l'instruction commerciale parmi la population des villes, la réforme du tarif douanier, outre les questions imprévues qui se présenteront à l'attention des membres au cours de l'année.

Les officiers sortant de charge remettent leur mandat avec la conscience d'avoir accompli leur devoir envers le commerce et ils compte que la bonne harmonie qui a jusqu'à ce jour régné dans cette Chambre se maintiendra indéfiniment pour le plus grand bien des marchands.

Alliance
Adminis

Bois Car
Biblioth
Bureau
Beurres

Congrès
Colis Pos
Consul A
Chemin
Carême

Douanes

Expositio
Eclairage
Excursion

Faillites

Havre de

Instructio
Inspectio
Industrie

Magasins

Opération

Poste, Bu
Pétrole...
Peaux; in

Quarantai

Rive Sud

Statistique

Télégraph
Taxe du c
Tabacs...

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
A	
Alliance des Chambres de Commerce.....	17
Administration municipale.....	33
B	
Bois Canadien, Exportation.....	22
Bibliothèque publique.....	30
Bureau de Statistiques.....	35
Beurres et fromages.....	36
C	
Congrès de Londres.....	19
Colis Postaux.....	25
Consul Américain à Trois-Rivières.....	29
Chemin de fer de Joliette et St-Lin.....	29
Carême 1893.....	32
D	
Douanes, Réclamations.....	23
E	
Exposition de Chicago.....	31
Eclairage électrique.....	33
Excursion.....	35
F	
Faillites.....	34
H	
Havre de Montréal.....	30
I	
Instruction pratique.....	18
Inspection sanitaire.....	25
Industries domestiques.....	32
M	
Magasins, fermeture.....	27
O	
Opérations de l'année.....	16
P	
Poste, Bureaux de.....	24
Pétrole.....	27
Peaux; inspection.....	33
Q	
Quarantaine.....	26
R	
Rive Sud; Communications.....	34
S	
Statistiques.....	37
T	
Télégraphes et téléphones.....	18
Taxes du commerce.....	26-28
Tabacs.....	27